

لغ

projet de construction se situe à l'angle du 3 rue Bessie Coleman et de la rue Paul Meurice, dans le secteur d'aménagement Paul Meurice à Paris 20°. Il est édifié sur un terrain faisant partie du « lot E2 » du secteur auparavant occupé par la Direction de la Propreté et de l'Eau. Anciennement propriété de la Ville de Paris, il a été cédé à l'aménageur Paris & Métropole Aménagement (PMA), puis à Elogie-Siemp en février 2018 pour la réalisation, sous maîtrise d'ouvrage unique, de logements sociaux et d'une crèche pédagogique.

Le projet s'inscrit dans une démarche de réaménagement urbain visant à améliorer l'offre de logements sociaux et de services de garde d'enfants dans le 20° arrondissement de Paris.

Le programme de construction a consisté en la réalisation de 25 logements sociaux familiaux et d'un lieu de formation des professionnels de la Petite Enfance dans une crèche pédagogique qui, à terme, a vocation à accueillir des enfants.

Les logements sont répartis en deux bâtiments distincts, le bâtiment A et le bâtiment B, séparés par un jardin central de 315 m². Le bâtiment A comprend 15 logements et un local d'activité en rez-de-chaussée, tandis que le bâtiment B abrite 10 logements ainsi que la crèche sur les 3° et 4° étages, avec une zone d'entrée en rez-de-chaussée au 22 rue Paul Meurice et une toiture jardin dédiée aux jeux d'enfants. L'accès unique des logements se fait depuis la rue Bessie Coleman.

Le projet met un accent particulier sur la végétalisation et la durabilité environnementale, avec des objectifs de réduction de l'empreinte carbone et l'utilisation d'énergies renouvelables telles qu'une chaudière biomasse (bois) et des panneaux photovoltaïques, ainsi qu'une cuve de stockage des eaux pluviales pour l'arrosage des espaces extérieurs et un bassin de rétention pour réguler le rejet des eaux pluviales.

La structure du bâtiment est en ossature poteaux

poutres béton armé bas carbone, les planchers sont en béton pour le bâtiment B et en bois CLT pour le bâtiment A. Les menuiseries extérieures sont en bois.

Les bâtiments sont conçus pour respecter le Plan Climat de la Ville de Paris et atteindre le label E3/C2.

Les objectifs sont :

- Un niveau de chauffage de 15 KWh EU/m²/an,
- Un niveau d'étanchéité à l'air de 0,8 m³ vol/h,
- 100 % des besoins de chauffage et en eau chaude sanitaire couverts par une chaufferie biomasse.
- Un cœfficient de biotope de 0,5, optimisé par la présence de plusieurs types d'espaces verts (pleine terre, espaces libres, végétalisation),
- Un abattement d'au minimum 30 % des pluies courantes (16 mm) avec mise en œuvre des dispositifs de stockage des eaux pluviales.
- Une consommation d'énergie grise inférieure à 2 000 kWhep/m²,
- La valorisation des déchets de chantier.

Les travaux ont duré 36 mois. Leur coût total s'élève à 7 141 452 € TTC pour les logements et la crèche pédagogique.

LE FINANCEMENT

LE CALENDRIER

Prêt CDC	5 319 670 €
Subvention Ville	353 283 €
Subvention État	
Subvention PLAI spécifique	189 709 €
Subvention Foncière État	1124 224 €
Prêt Action Logement	
Subvention Ministère	156 000 €
Subvention Louvre	160 000 €
Fonds propres	405 028 €

8 100 551 €

Total

Études

Notification du marché	Septembre 2018
Dépôt du permis de construire	Avril 2019
Demande de financement	Décembre 2019
Obtention du permis de construire	Mars 2020
Acquisition du terrain auprès	
de l'aménageur	Mars 2021
Attribution du marché de travaux	Mars 2021
Travaux	
Démarrage des travaux	Juin 2021
Logement témoin	Avril 2022
Livraison	Septembre 2024



LUTTER CONTRE LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

ET S'ADAPTER À SES CONSÉQUENCES

Plan clima

Sobriété énergétique Maîtriser la consommation énergétique Réduire nos émissions de gaz à effet de serr

- > Chantier propre
- > Gestion des déchets par tri
- > Éclairage des parties communes avec détecteurs de présence + LED
- > Menuiseries extérieures bois double vitrage
- > Chaudière collective bois + une chaudière collective gaz de secours (logements et crèche pédagogique) pour le chauffage et la production d'eau chaude sanitaire

Protéger l'environnement - Construire un ville résiliente

- > Maîtrise des consommations d'eau (compteurs individuels, WC double chasse, régulateurs de pression, robinets thermostatiques, etc.)
- > Confort intérieur des logements : ventilation par VMC hygroréglable type B
- > Confort d'été : stores en étages et volets au rezde-chaussée
- > Panneaux photovoltaïques : 32,5 m²
- > Venelle végétalisée au nord du bâtiment B : 215 m²
- > Toitures végétalisées bâtiment A : 100 m²
- > Jardin de 315 m² en cœur d'îlot

Accompagner les mutations

> Mobilités douces : local vélos sécurisé dans chaque bâtiment

ations 315 m²

erformance énergétique - Certification

- > Plan Climat Ville de Paris
- > Certification BEE profil Ville de Paris,
- > Label E+/C- niveau E3/C2
- > 36 kg /m² de bois dans le projet

32,5 m² de panneaux photovoltaïques

Jardin central

DPE B

Plancher

bois CLT



CONTRIBUER

À UNE VILLE ACCESSIBLE À TOUS

Création d'équipements publics

Une crèche pédagogique

Développer l'offre de logements diversifiée

25 logements conventionnés

Typologie variée

- > 8 logements PLAI
- > 10 logements PLUS
- > 7 logements PLS

Jne pièce 32 m²*	3
Deux pièces 43 m²*	5
rois pièces 65 m ^{2*}	8
Quatre pièces 88 m²*	9
surface moyenne	

Loyer indicatif mensuel hors charges par m² (valeur 2024)

- > 7,34 euros pour le PLAI, 8,51 euros pour le PLUS et 14,94 euros pour le PLS
- > Trois logements avec un loyer accessoire lié au jardin

Sufaces

>	Surface u	itile d	es logen	nents	1	607	m^2
>	Surface u	itile d	u local c	ommerc	e	132	m^2
>	Surface u	itile d	e la crèc	he péda	gogique	901	m^2



PRENDRE PART

EN TANT QU'ACTEUR DE LA VILLE

Contribuer à la vie économique

> Un local d'activité au rez-de-chaussée

1 local d'activité











NOS LOCATAIRES

et prendre en compte les besoins liés au vieillissement et au handicap

- > 22 logements accessibles > 3 logements adaptés

- > Faibles charges locatives grâce à l'équipement
- > Maîtrise des consommations d'eau avec la pose de compteurs individuels

3 logements PMR





















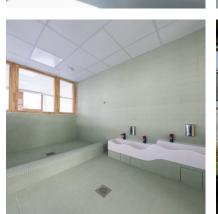
















LES INTERVENANTS

Aménageur
 Paris & Métropole Aménagement

● Maître d'ouvrage Elogie-Siemp

ArchitecteAgence Lombardi / Hub Architectes

Entreprise générale
 Tempere

Bureaux d'études techniques
 Eckerley O'Callaghan (structures)
 Innovations Fluides (fluides)
 Alternbative (acoustique)

Paysagiste Bianchimajer

Bureau de Contrôle Risk Control

 Coordonnateur SPS
 Coordination Management -Christophe Masson Elogie-Siemp, bailleur social de la Ville de Paris, construit, réhabilite et gère un patrimoine de près de 30 000 logements à Paris et en banlieue.

Elogie-Siemp s'inscrit dans le cadre des engagements sociaux, sociétaux et écologiques de la Ville de Paris au travers notamment de son propre Plan Climat 2 0 2 0 - 2 0 3 0 - 2 0 5 0, ainsi que de son projet stratégique adopté en 2021. Celui-ci trace les grandes orientations pour les années à venir pour ainsi,

Ensemble, Faire la ville de demain.



ELOGIE-SIEMP

CONTACT

Juliette Zylberberg

communication@elogie-siemp.paris

www.elogie-siemp.paris